

Enseignements des premiers rapports développement durable des collectivités

Contribution à la mise à jour du guide national



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Le Rapport sur la situation développement durable

Article L2311-1-1 du CGCT

« Dans les communes de plus de 50 000 habitants, **préalablement aux débats sur le projet de budget**, le maire présente un **rapport sur la situation en matière de développement durable** intéressant le **fonctionnement** de la collectivité, **les politiques** qu'elle mène sur son territoire et les **orientations et programmes de nature à améliorer cette situation**. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. »

Article D2311-15 du CGCT

« Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, **sous forme de synthèse**, la situation en matière de développement durable de la collectivité **à partir des évaluations**, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire.

Ce rapport comporte, **au regard des cinq finalités** du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- le **bilan** des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
 - le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- Ces bilans comportent en outre une **analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation** des actions, politiques publiques et programmes. Cette analyse peut être élaborée à partir du **cadre de référence** pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux [...] »

Le Rapport sur la situation développement durable

Cadre de référence des agendas 21

5 finalités (Code de l'environnement)

- 1/ la lutte contre le changement climatique
- 2/ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- 3/ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- 4/ l'épanouissement de tous les êtres humains
- 5/ une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

5 éléments de démarche

- 1/ stratégie d'amélioration continue
- 2/ participation
- 3/ organisation du pilotage
- 4/ transversalité des approches
- 5/ évaluation partagée



Un travail national piloté par le CGDD, avec l'analyse de 100 expériences de collectivités

Pourquoi ?

Une mise à jour du guide national avec les associations de collectivités

Comment ?

- **5 CETE chargés des analyses avec grille d'analyse commune et entretien avec la collectivité**
- **pour le CETE de Lyon :**
 - . **33 expériences analysées**
 - . **un rapport valorisant les expériences (102 pages, avec extraits d'entretiens et extraits de rapports)**
 - . **une synthèse (20 pages)**

Un travail national piloté par le CGDD, avec l'analyse de 100 expériences de collectivités

Les 33 expériences analysées par le CETE de Lyon

3 Conseils Régionaux

Rhône-Alpes 2010 et 2011, Languedoc-Roussillon

18 Conseils Généraux

Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Ardèche, Corrèze, Dordogne, Eure, Gironde, Hérault, Lozère, Meurthe-et-Moselle, Rhône, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Var, Vaucluse, Martinique

8 Communautés

Beaune, Chambéry, Clermont, Pays Ajaccien, Portes de l'Isère, Grand Lyon, Ventoux Comtat Venaissin, Pays d'Aubagne

4 Villes

Annecy, Lyon, Neuilly, Saint-Etienne



Un travail national piloté par le CGDD, avec l'analyse de 100 expériences de collectivités

Les 33 expériences analysées par le CETE de Lyon

3 Conseils Régionaux

Rhône-Alpes 2010 et 2011, Languedoc-Roussillon

18 Conseils Généraux

Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Ardèche, Corrèze, Dordogne, Eure, Gironde, Hérault, Lozère, Meurthe-et-Moselle, Rhône, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Var, Vaucluse, Martinique

8 Communautés

Beaune, Chambéry, Clermont, Pays Ajaccien, Portes de l'Isère, Grand Lyon, Ventoux Comtat Venaissin, Pays d'Aubagne

4 Villes

Annecy, Lyon, Neuilly, Saint-Etienne



Le rapport développement durable : un exercice en pleine construction

- Une grande diversité des formes des rapports, de 9 p à 140 p, sommaires très divers
- Une grande diversité des contenus des rapports
- Parfois une forte évolution entre année 1 et année 2



- Une diversité des objectifs stratégiques des rapports
- Un fort potentiel stratégique des rapports, dont beaucoup d'acteurs peuvent se saisir (élus divers, société civile, autres collectivités, partenaires...)

8 pistes issues des 33 expériences analysées

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec conséquences sur le budget

Piste 2 : Évaluer la situation du territoire en matière de dd

Piste 3 : Évaluer l'impact des différentes lignes budgétaires sur la situation locale en matière de dd

Piste 7 : Travailler avec tous les partenaires pour élaborer le rapport et en débattre

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Piste 5 : Engager les élus

Piste 6 : En amont des choix budgétaires, rendre compte par le rapport d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Piste 8 : En interne, impliquer et travailler en transversal avec les services

8 pistes issues des 33 expériences analysées

En quoi ça consiste ?

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec des conséquences sur le budget

Piste 2 : Évaluer la situation du territoire en matière de dd

Piste 3 : Évaluer l'impact des différentes lignes budgétaires sur la situation locale en matière de dd

Par quoi on commence ?

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Piste 5 : Engager les élus

Piste 6 : En amont des choix budgétaires, rendre compte par le rapport d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Piste 7 : Travailler avec tous les partenaires pour élaborer le rapport et en débattre

Piste 8 : En interne, impliquer et travailler en transversal avec les services

Comment – avec qui on travaille ?

8 pistes issues des 33 expériences analysées

Le rapport : un levier stratégique

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec des conséquences sur le budget

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Piste 2 : Évaluer la situation du territoire en matière de dd

Piste 5 : Engager les élus

Piste 3 : Évaluer l'impact des différentes lignes budgétaires sur la situation locale en matière de dd

Le rapport : un travail d'évaluation

Piste 6 : En amont des choix budgétaires, rendre compte par le rapport d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Piste 7 : Travailler avec tous les partenaires pour élaborer le rapport et en débattre

Piste 8 : En interne, impliquer et travailler en transversal avec les services

Le rapport : un travail collectif et partagé

8 pistes issues des 33 expériences analysées

Article L2311-1-1 du CGCT

« Dans les communes de plus de 50 000 habitants, **préalablement aux débats sur le projet de budget**, le maire présente un rapport sur la **situation** en matière de développement durable intéressant le **fonctionnement** de la collectivité, **les politiques** qu'elle mène sur son territoire et les **orientations et programmes de nature à améliorer cette situation**. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret.

Piste 1 Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques et budget

Article D2311-15

« Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, **sous forme de synthèse**, la situation en matière de développement durable de la collectivité **à partir des évaluations**, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire.

Ce rapport comporte, **au regard des cinq finalités** du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

-le **bilan** des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;

-le **bilan** des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une **analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation** des actions, politiques publiques et programmes. Cette analyse peut être élaborée à partir du **cadre de référence** pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux [...] »

Pistes 2, 3, 6 Évaluation

Pistes 4, 5 Définir les objectifs du rapport, Engager les élus
Pistes 7, 8 Travailler avec l'externe et l'interne

8 pistes issues des 33 expériences analysées

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec conséquences sur le budget

Piste 2 : Évaluer la situation du territoire en matière de dd

Piste 3 : Évaluer l'impact des différentes lignes budgétaires sur la situation locale en matière de dd

Piste 7 : Travailler avec tous les partenaires pour élaborer le rapport et en débattre

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Quel cap, chaque année un peu plus loin vers l'ambition forte que proposent les pistes ?

Piste 5 : Engager les élus

Piste 6 : En amont des choix budgétaires, rendre compte par le rapport d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Piste 8 : En interne, impliquer et travailler en transversal avec les services

8 pistes issues des 33 expériences analysées

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec conséquences sur le budget

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Piste 2 : Évaluer la situation du territoire en matière de dd

Piste 5 : Engager les élus

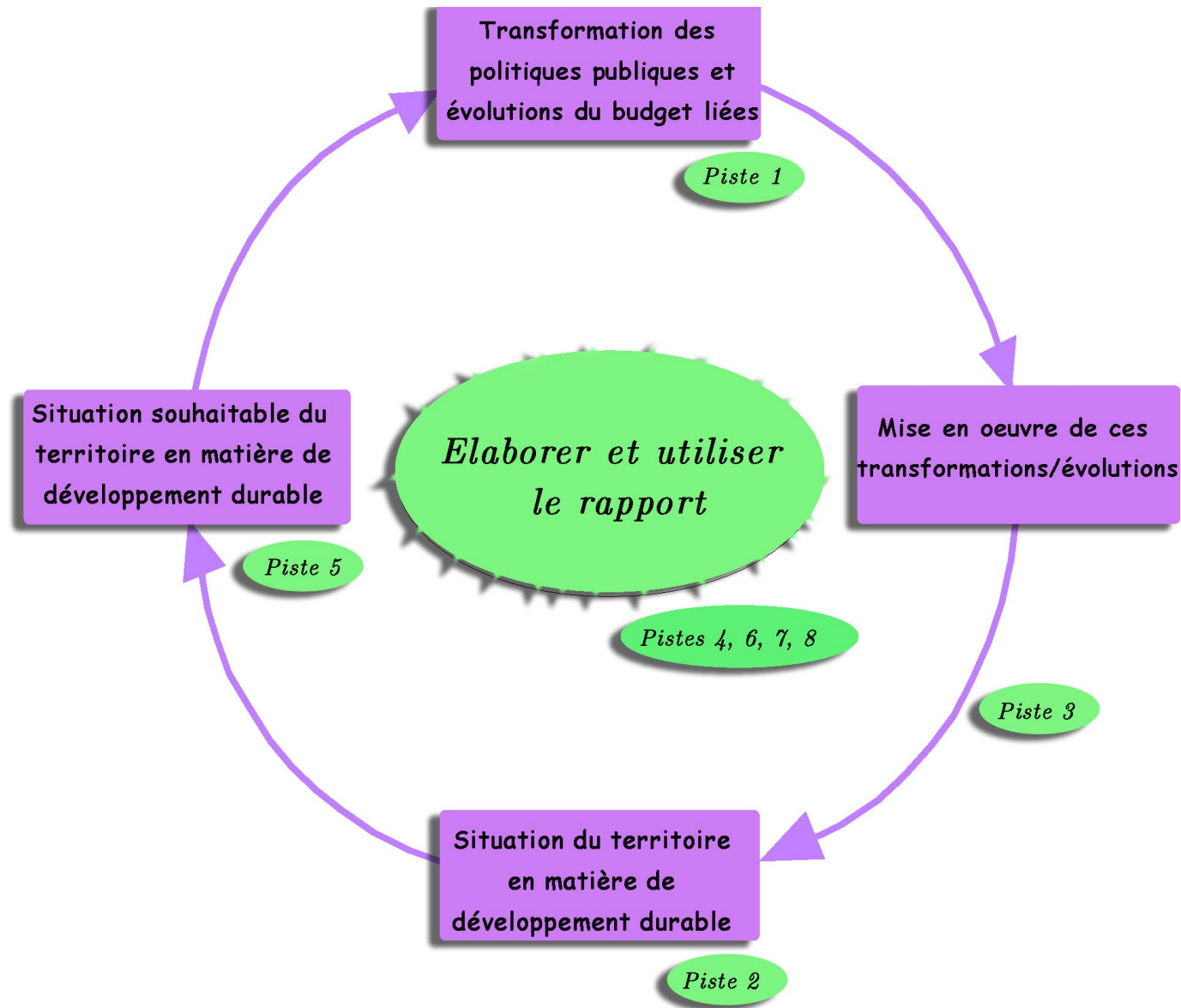
Piste 3 : Évaluer l'impact des différentes lignes budgétaires sur la situation locale en matière de dd

Piste 6 : En amont des choix budgétaires, rendre compte par le rapport d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Piste 7 : Travailler avec tous les partenaires pour élaborer le rapport et en débattre

Piste 8 : En interne, impliquer et travailler en transversal avec les services

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec des conséquences sur le budget



Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec des conséquences sur le budget

Investir toutes les politiques

- le rapport n'est pas un inventaire d'actions dd, mais une lecture dd de toutes les politiques de la collectivité
- proposer aux services des méthodes pour ce faire

Proposer des améliorations des politiques vers plus de durabilité, à traduire dans le budget

Clermont Communauté souhaite :

- développer une culture de l'évaluation [...]
- s'orienter vers une dd-conditionnalité des aides et contractualisations
- développer en interne une approche coût global pour les nouveaux projets
- prioriser les circuits courts dans les appels d'offres

La préservation des ressources Et de la biodiversité



▣ Quelques actions réalisées

- Gestion du patrimoine forestier et des espaces naturels sensibles (aménagement et entretien de 26 sentiers de randonnée inscrits ou non au PDIPR, validation des démarches de labellisation « forêt d'exception » des massifs de la montagne Pelée et de ceux des Pitons du Carbet (PCG), recensement des arbres mellifères sur les routes départementales.
- Plan de prévention du bruit : enquête publique, approbation du plan par la collectivité et publication par voie électronique
- Poursuite des travaux d'installation des périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine
- Education au développement durable : soutien aux projets associatifs et aux collèges afin de contribuer à la sensibilisation et à la formation

▣ Quelques pistes d'actions pour 2013

- Privilégier la sélection d'essences locales pour l'aménagement du paysage et du cadre de vie ☺ OB 2013
- Renforcer la politique de prévention des déchets ☺ OB 2013
- Améliorer l'évaluation des politiques menées en matière de biodiversité
- Appel à projet « Jardin créole 2013 »
 - Education au développement durable avec la sensibilisation sur la biodiversité, les abeilles et le miel ; sur le fonctionnement des écosystèmes et la prévention déchets ; la prévention des risques naturels, ... ☺ OB 2013

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

« La plus grande difficulté, c'est de placer le curseur entre :

un rapport qui va de l'avant en mettant en lumière tout ce que fait la collectivité et qui participe à son image,

un rapport plus analytique qui permette de questionner et d'avancer dans le développement durable d'une manière plus critique. »

(ville de Lyon)

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Une liste de 15 objectifs à parcourir pour définir les siens

- 1/ réunir toutes les interventions de la collectivité dans une **vision fédératrice**
- 2/ améliorer la **cohérence de l'action** de la collectivité avec une méthode
- 3/ rassembler dans le rapport les éléments d'une **future stratégie dd**
- 4/ concevoir des **améliorations des politiques** à partir de leur évaluation
- 5/ mieux **connaître la situation** du territoire en matière de dd
- 6/ **mesurer la contribution** de la collectivité au dd
- 7/ **évaluer les politiques** menées pour les améliorer
- 8/ **renforcer le portage** politique du dd
- 9/ **communiquer** sur l'investissement de la collectivité dans le dd
- 10/ dialoguer avec la **société civile**
- 11/ **sensibiliser en interne** au dd
- 12/ **valoriser les directions pour les impliquer** dans le dd
- 13/ le cas échéant, donner au rapport des objectifs en lien **avec l'agenda 21**
- 14/ positionner le rapport vis-à-vis du **rapport d'activités**
- 15/ positionner le rapport comme une **évaluation de durabilité** qui mobilise les évaluations environnementales

Piste 5 : Engager les élus

8 arguments qui mobilisent les élus

1/ le rapport valorise les actions et la stratégie de la collectivité

2/ le rapport donne envie d'orienter l'action vers le dd

3/ le rapport établit et communique l'ambition de la collectivité dans le dd

4/ le rapport montre l'avancement du programme politique

« Le rapport constitue un bilan de mandature : c'est la traduction du programme politique que les élus se sont donnés » (CG Corrèze)

5/ le rapport aide à la décision sur l'évolution des politiques menées

6/ le rapport améliore l'efficacité des budgets dépensés

« Le contexte c'est celui d'une contrainte budgétaire croissante, d'où l'idée de rendre compte de l'efficacité des actions car les marges de manœuvre financières sont moindres et qu'en même temps les besoins demeurent. [...] Dans le budget, maintenant il faut qu'on arrive à faire mieux avec moins » (CG Corrèze)

7/ le rapport contribue à des priorités d'actualité

8/ le rapport maintient des financements extérieurs conditionnés au dd

« Il y a une volonté de travailler avec le service financier, car certains financements seront à l'avenir assortis de critères relevant du dd et la CoVe doit être en mesure d'y répondre pour ne pas perdre ces financements » (CoVe)

8 pistes issues des 33 expériences analysées

Piste 1 : Utiliser le rapport comme levier de transformation de toutes les politiques, avec conséquences sur le budget

Piste 2 : Évaluer la situation du territoire en matière de dd

Piste 3 : Évaluer l'impact des différentes lignes budgétaires sur la situation locale en matière de dd

Piste 7 : Travailler avec tous les partenaires pour élaborer le rapport et en débattre

Piste 4 : Chaque année, commencer par définir les objectifs stratégiques du rapport

Piste 5 : Engager les élus

Piste 6 : En amont des choix budgétaires, rendre compte par le rapport d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Piste 8 : En interne, impliquer et travailler en transversal avec les services

Quelques questions pour engager le débat pour l'atelier environnement de la COTITA

- l'environnement / le développement durable
- l'évaluation de durabilité / l'évaluation environnementale, l'évaluation des politiques publiques,
- les outils de suivi, les indicateurs, le lien au budget
- les collectivités obligées / les autres collectivités et autres structures qui peuvent engager un rapport